



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Niger

Agence Principale de Niamey

Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA SELECTION D'UN MAITRE D'OEUVRE POUR
LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES
ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA
BCEAO A NIAMEY**

Mars 2024

I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage d'entreprendre des travaux de remplacement des ascenseurs de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les missions du cabinet qui sera chargé des études techniques ainsi que du suivi de l'exécution des travaux.

II - DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Les installations des ascenseurs de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de Niamey sont composées de cinq (05) ascenseurs tous de marque TYSSENKRUPP-ELEVATOR dont :

- deux (02) ascenseurs Duplex (11 niveaux) ;
- un (01) ascenseur Monte-charges (11 niveaux) ;
- un (01) ascenseur Simplex Tour (11 niveaux) ;
- un (01) ascenseur Monte-charges (2 niveaux).

II – PRESTATIONS ATTENDUES DU MAÎTRE D'OEUVRE

Les prestations attendues du Maître d'œuvre peuvent être réparties en deux (2) missions principales comme suit :

II. 1 Mission d'études techniques

La mission d'études techniques concerne notamment :

- l'étude des équipements existants et la proposition pour leur remplacement en lieu et place par d'autres ascenseurs plus récents et répondant à toutes les normes technique, sécuritaire et environnementale en vigueur ;
- l'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comprenant les pièces écrites et graphiques nécessaires à une bonne compréhension et à une estimation réaliste des travaux à réaliser par les entreprises ;
- l'assistance du Maître d'ouvrage pour le dépouillement des offres des soumissionnaires.

Le Maître d'œuvre devra affecter aux études susmentionnées au minimum un personnel avec les qualifications suivantes :

- un ingénieur électromécanicien, génie électrique ou électrotechnique avec dix (10) ans d'expérience minimum dans des projets similaires ;
- un projeteur technicien en électromécanique, électrotechnique ou automatisme industrielle ayant participé à au moins deux (2) projets similaires.

II. 2 Mission de suivi de l'exécution des travaux

Cette mission vise à s'assurer de la conformité des réalisations avec les prescriptions du cahier des charges. A cet effet, le Maître d'œuvre assurera la surveillance technique des réalisations sur le chantier et procédera :

- à l'examen et à l'approbation des plans d'exécution ainsi que des matériaux et fournitures à installer ;
- au pilotage, à l'ordonnancement et à la coordination des travaux ;
- au suivi financier et administratif des travaux ;
- à l'organisation des réceptions provisoire et définitive en relation avec l'entreprise.

Le Maître d'œuvre devra affecter au suivi exclusif des travaux un personnel qualifié justifiant de bonnes expériences dans le domaine :

- un ingénieur en génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou automatisme industrielle avec cinq (5) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- deux (02) techniciens supérieurs en génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou automatisme industrielle ayant participé à au moins deux (2) projets similaires.

III – VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux, préalable à la soumission, sera organisée à l'attention des candidats pour leur permettre de mieux apprécier le projet. La date de la visite sera précisée dans l'avis d'appel d'offres.

IV – OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- la présentation générale du cabinet ;
- le temps nécessaire pour la mission d'études techniques ;
- l'effectif et les curriculum vitae des experts qui interviendront dans la mission ;
- la liste des références du cabinet dans le domaine des études en travaux similaires.

V – OFFRE FINANCIÈRE

L'offre financière doit être établie hors TVA en FCFA et inclure tous les frais nécessaires à la parfaite réalisation des missions. Elle sera décomposée en deux parties comme suit (voir cadre de devis) :

- les frais relatifs à la mission d'études techniques du projet (à détailler suivant les coûts horaires du personnel et les frais de confection du DAO) ;
- les frais relatifs à la mission de suivi de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût total HT/HDD des travaux).

VI – CADRE DE DEVIS

Item	Désignation	Volume horaire (homme/jour)	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	Mission d'études techniques			
	Ingénieur génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou automatisme			
	Technicien génie électrique, électrotechnique ou automatisme			
	Frais de confection du Dossier d'Appel d'Offres			
Sous-total Mission d'études techniques				
2	Suivi de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût total HT/HDD des travaux)			